

21.07.2016

Colorant Laque Rouge CH47/CH647

- Catalogage.

U.E : E-124 Laque Aluminique
C.I : 16255 :1
C.I : Food Red 7 :1

- Teneur en colorant pur.

21 – 24 %
Teneur en aluminium : 25 % (maximum)

- Spécifications.

Ce colorant et ses composants respectent les spécifications des additifs alimentaires du Règlement (UE) No 231/2012 du 9 Mars 2013.

- Conservation et caducité.

Il faut fermer l'emballage après chaque usage et le tenir au lieu frais et sec.
Ce produit, sous conditionnement fermé, se conserve pendant 5 ans.

- Mode d'Emploi.

Il s'ajoute directement au produit.

Colorant alimentaire pour utilisation dans les produits alimentaires et les doses établies dans le Règlement (UE) No. 1129/2011 du 11 Novembre 2011 et le Règlement (UE) No 380/2012 du 3 mai 2012.

Limite max autorisée du colorant Déco'Relief (d'après sa concentration en pigment et selon la législation française) :

Confiserie : 80mg/kg

Décoration/enrobage : 220mg/kg

Fourrage : 220mg/kg